



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du lundi 08 février 2016 A 18H30
dans la salle Paul Tornow Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

1. Subventions aux associations pour le transport des enfants vers les accueils de loisirs du mercredi.

Service développement des pratiques sportives

2. Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2015-2016.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire :

- Monsieur Richard LIOGER, Premier Adjoint au Maire
- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Monsieur Alexis BESSE, Chargé de mission du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère municipale
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller municipal
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué

En attendant l'arrivée de Monsieur Belkhir BELHADDAD, Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Présidente suppléante, ouvre la séance à 18h30 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} point : Subventions aux associations pour le transport des enfants vers les accueils de loisirs du mercredi.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY présente le point. Lors de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, La Ville de Metz a souhaité faciliter l'organisation des familles en garantissant la continuité de la prise en charge du transport des enfants entre l'école et les lieux d'accueils de loisirs du mercredi après-midi.

A cet effet, la Ville accorde une subvention aux associations assurant ce transport. Le concours financier est de 60 € par groupe scolaire et par mercredi dans le cas d'un ramassage en autocar, et de 30 € lorsque celui-ci s'effectue à pied.

Il est proposé le versement d'une subvention permettant de couvrir le transport des enfants au cours du 1^{er} semestre 2016. Le montant total des subventions s'élève à 36 300 € pour la collectivité.

La gestion financière a été transférée en 2015 du service Action Scolaire au service Jeunesse. A ce titre, Madame RIBLET s'assure que les crédits correspondants ont été transférés avec la compétence, ce qui est le cas.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

2^e point : Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2015-2016.

Madame Martine GAULARD présente ce point.

Il est rappelé qu'en complément des subventions attribuées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2015/2016 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé à la Commission, d'attribuer pour un montant total de **93 050 €** les subventions de fonctionnement suivantes dont le détail figure ci-dessous :

Metz Triathlon (Dont 5 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	29 640 €
Metz Badminton	6 300 €
Club Omnisport de Bellecroix (Dont 3 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	16 000 €
Hockey Club de Metz	28 230 €
Club Gambetta	1 980 €
Amicale des Pêcheurs du Sablon	940 €
Metz Pétanque Sablonnaise	1 880 €
Metz Plongée Loisirs	1 040 €

Tennis Club de Magny	1 040 €
Ice Skating Show Metz	6 000 €

Il est également proposé d'attribuer une subvention de 310 € au bénéfice du Karaté Club de Metz pour l'achat de matériel sportif (soit 20% du coût total) et 970 € aux Artilleurs de Metz pour l'acquisition de tenues sportives de compétitions (soit également 20% du coût total).

Des demandes de précisions sont formulées par des membres de la commission au sujet de la subvention accordée à l'Association Ice Skating Show Metz.

Monsieur Belkhir BELHADDAD indique que l'activité proposée par le nouveau club ISSM est différente et complémentaire du club existant (Sport de Glace). Il précise qu'une convention d'objectif et de moyen sera signée avec ISSM stipulant l'obligation pour le club de développer une activité de ballet et il ajoute que si cette discipline devait s'arrêter, la ville ne pourrait plus continuer à subventionner l'association.

Il explique également que la décision de soutenir ce club est liée au projet de rénovation de la patinoire et aux développements qui peuvent désormais être envisagés avec un équipement réhabilité. Il fallait par ailleurs profiter de ce projet nouveau pour permettre une pratique large des sports de glace.

A l'issue des explications fournies par Monsieur Belkhir BELHADDAD, la commission donne son accord sur le point.

Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD

Le Président
de la Commission

Belkhir BELHADDAD